

Membres présents :

Bernard ANDRE, Anne-Marie ARPIN, Philippe BARGEOT, René BOITTE, Joseph BONNEFOY, Marie-Hélène CHABERT, Raymonde CHEVRONNET, Chantal DIEBOLT, André FOURMAINTRAUX, Simone GAIDET, Pierre GERBAUD, Alain MACHET, Danielle MARIEN, Joseph MOUGEL, Jean-François QUEST, Albert REVIAL, , Christian VIBERT, Maryline ASPORD, Laurent BATTIER (Comité de Bassin d'Emploi).

Introduction par Alain MACHET.

Lors de notre dernière rencontre, en octobre, notre Conseil Local de Développement a construit un tableau de propositions qu'il souhaiterait que les élus puissent prendre en considération dans le cadre de la mise en place du SCOT. Le 10 novembre prochain, quatre membres de notre Conseil, Joseph Mougel, Simone Gaidet, Alain Machet et Laurent Battier rencontreront les élus du bureau du SCOT qui nous ont invités pour entendre nos contributions.

Ce document est validé par les membres présents et sera donc présenté aux élus demain.

Alain précise les dates et les thèmes de nos prochaines rencontres :

- **le 7 décembre** « La désertification médicale en Tarentaise ».
- **le 5 janvier** « Avenants aux Contrats signés entre la région et le territoire ; avis du CLD ».

La séance de ce jour à pour thème :

«Le développement du tourisme estival en Tarentaise Vanoise : contributions du CLD»

Après plusieurs échanges en séances plénières, après la présentation des enseignements de l'étude sur le développement touristique estival commandée par l'APTV et conduite par le cabinet G2A, après l'écoute des contributions de la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'objet de cette rencontre est de rédiger une contribution propre à notre Conseil de Développement, avec son lot de propositions pour développer le tourisme estival. Cette contribution sera envoyée à tous les élus de la Tarentaise une fois validée.

Les membres travaillent en deux groupes sur la base d'un outil de travail préétabli qui reprend les préconisations de G2A, de la CCI et nos priorités soulignées lors de séances précédentes. Chaque groupe désigne un rapporteur qui retraduit devant l'ensemble des membres les priorités de notre assemblée pour favoriser le tourisme estival sur le territoire.

CI- après la contribution de notre CLD à destination des élus.



Conseil Local de Développement

Contributions du Conseil Local de Développement De Tarentaise Vanoise

«Le développement du tourisme estival en Tarentaise Vanoise»

Novembre 2010

Sur la base de plusieurs rencontres plénières, de débats et d'échanges, des enseignements de l'étude sur le développement touristique estival commandée par l'APTV et conduite par le cabinet G2A, des contributions de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de plusieurs acteurs du tourisme membres de notre Conseil Local de Développement, nous avons l'honneur de vous proposer les contributions suivantes pour le développement du tourisme estival en Tarentaise Vanoise.

Etape 1

Ecrire et valider ensemble un véritable «projet» touristique partagé par l'ensemble des acteurs, prenant en considération non seulement les attentes de la clientèle mais aussi l'image et l'orientation du tourisme d'été que nous souhaitons permettre à notre territoire de manière durable.

Le projet touristique d'été selon le Conseil Local de Développement doit reposer sur :

Un tourisme d'été riche et diversifié

Une priorité doit être permise aux projets de diversification pour un tourisme sur plusieurs saisons (notamment par le biais du SCOT)

- un inventaire des patrimoines, puis, pourquoi pas, un Centre de présentation du patrimoine ou un Centre d'exposition itinérant.
- le développement de "l'indoor", nous devons être en mesure de proposer à l'échelle du territoire un ensemble de possibilités d'activités en cas de mauvais temps
- La valorisation du patrimoine naturel : flore, faune, géologie, paysages, sites.....
- le potentiel autour du cyclisme pourrait être mieux exploité
- la valorisation de notre patrimoine agricole, sa diversification, l'agro tourisme
- la valorisation de notre patrimoine artisanal, gastronomique (des circuits touristiques type circuit des saveurs etc) et naturel
- la valorisation de nos animations culturelles, leur renforcement par des lieux adaptés
- l'aménagement des belvédères remarquables
- la nécessaire centralité à recréer avec des pôles d'animation d'été

Un tourisme respectueux

Ce développement du tourisme d'été doit être mené avec pour ligne de mire le respect de notre environnement et l'image éco citoyenne que nous nous devons de donner à notre territoire.

- intégrer une vraie stratégie en matière de transports collectifs, construire un réseau performant en matière de transports collectifs
- lutter contre le bruit
- protéger les sites remarquables
- regagner de la qualité architecturale
- faciliter l'entretien des paysages par l'agriculture
- respecter la diversité et l'étendue des espaces naturels remarquables: PNV, R Naturelles, Beaufortain, Lauzière, chaîne frontalière, etc...
- favoriser le tourisme adapté.

Un tourisme innovant

Les séjours touristiques d'été doivent être appréhendés de manière différente, prenant en compte la possibilité de séjours organisés décalés et courts, avec d'éventuels circuits sur le territoire avec suite d'hébergement.

La logique de proposition à la semaine sur une station ne doit pas être maintenue. L'expérience d'autre pays est à rechercher (Suisse, Autriche...).

Etape 2

Un pilotage de ce projet touristique estival « élargi, représentatif et cohérent » : une indispensable structure de pilotage à mettre en place avec une autorité politique forte, des moyens financiers solides et stables (locaux et extérieurs), des indicateurs de réussite concrets.

Les acteurs de la définition et de l'écriture du projet touristique estival partagé, représentatifs de l'ensemble des acteurs privés et publics du territoire, devront être associés au pilotage de la mise en œuvre de ce projet.

Une structure de pilotage est à créer pour mettre en œuvre le plan d'action qui découle du projet. Plusieurs choix juridiques permettent d'associer le privé au public dans la gouvernance d'un établissement dédié (SAEM...).

Les membres de l'administration de cette structure devront être largement représentatifs de l'ensemble des acteurs, les grands acteurs de la saison d'hiver devront être associés à ce pilotage pour s'approprier aussi la réussite de la saison d'été.

Cette structure de pilotage pourrait avoir la responsabilité de la création et du suivi d'indicateurs partagés, d'un outil d'observation du développement et de la fréquentation estivale.

Etape 3

L'information et la formation des ressources humaines de notre territoire avant la communication vers l'extérieur

L'information et la formation des acteurs du tourisme (privés et publics) de Tarentaise est une priorité pour notre Conseil Local de Développement, afin qu'ils puissent s'approprier les spécificités tarentaises et devenir de véritables ambassadeurs à la connaissance exhaustive de la richesse de notre patrimoine.

Des cycles de formations sont à intensifier, la formation "réciproque" entre acteurs est à initier ainsi que le développement de visites de sites locaux entre acteurs.

Il s'agit d'améliorer dans son fonctionnement et son contenu, rendre plus performant l'« Educ tour » qui est une démarche particulièrement pertinente et à valoriser.

Les sociétés savantes, les écrivains locaux qui ont travaillé sur le patrimoine local et les archivistes devraient être des partenaires incontournables associés de près à la démarche.

Ces informations, cette diffusion de la connaissance de la richesse du patrimoine local pourraient être aussi développées en direction des habitants, ambassadeurs incontournables de la diversité de notre patrimoine.

Etape 4

L'information et la communication en direction des touristes : des démarches coordonnées pour une cohérence à l'échelle du territoire, au-delà des démarches individuelles.

La communication en direction de touristes potentiels

Cette communication sur l'offre « Tarentaise » est nécessaire et exige une stratégie et un budget à hauteur des objectifs à atteindre. Néanmoins, cette communication doit être le reflet d'un véritable projet touristique partagé.

Elle devrait valoriser notre culture montagne, nos paysages, notre faune.

- L'idée d'un film mettant en exergue cette richesse de la Tarentaise nous semble à souligner, ce support pouvant être diffusé dans plusieurs lieux d'accueils du public sur des zones géographiques ciblées.
- Un portail performant serait le nécessaire support électronique pour valoriser l'ensemble de notre offre, un site internet présentant toute l'offre avec différents modes d'entrée.
- Le développement et la communication sur un réseau autour du bien être (centres de bien être, gymnastique douce...) est à imaginer. Le Thermalisme devrait être structuré en réseau pour une mutualisation des moyens notamment en termes de communication à l'échelle Tarentaise. Une communication axée sur le bien être, la santé et les bienfaits de la montagne.
- L'appui de « Savoie Mont Blanc » ou autres instances extérieures de promotion touristique est à rechercher pour la diffusion de l'information « Tarentaise », la coordination des démarches avec ces structures est à optimiser.
- La passerelle entre tourisme d'hiver et d'été peut être trouvée par le biais d'une meilleure utilisation des fichiers de propriétaires qui viennent en vacances pendant la saison d'hiver. Ces fichiers devraient faire l'objet de traitements spécifiques, avec des propositions de séjours d'été avantageuses. Une carte d'activité transversale « été – hiver » est un outil qui pourrait fidéliser la clientèle de propriétaires. Lors de la saison d'hiver, il est nécessaire de mieux communiquer sur les possibilités de l'été.
- Une Charte graphique est à créer pour une communication et des supports homogènes.

L'information des touristes sur place

- Une communication forte sur des événements phares en Tarentaise doit être menée mais ne doit pas occulter l'offre diffuse d'animation aux quatre coins de notre territoire. La coordination est primordiale.
- Une carte de visite "Tarentaise" est un outil intéressant à construire ainsi que la valorisation du tour de Tarentaise
- La signalétique du territoire Tarentaise est indispensable, le touriste doit savoir qu'il « entre » sur le territoire de Tarentaise (les Cols et les portes d'entrée). Une cohérence est à trouver avec les quatre cantons et le Parc National de la Vanoise. Des panneaux directionnels ne sont pas suffisants, des panneaux d'informations à l'échelle de la Tarentaise sont aussi à créer.